Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PREMIÈRE REMISE DU PRIX VAUDOIS PME – AGIR POUR L'ÉGALITÉ

Une PME vaudoise distinguée pour son engagement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

La Commission cantonale consultative de l'égalité a remis, ce jeudi 11 juin 2026, le premier Prix vaudois *PME – Agir pour l'égalité* à urbaplan. Cette nouvelle distinction, décernée tous les deux ans, récompense les PME vaudoises qui mettent en œuvre des mesures concrètes en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

La Commission cantonale consultative de l'égalité a remis ce soir, dans le cadre d'une cérémonie à l'Hôtel de la Paix (Lausanne) le *Prix vaudois PME – Agir pour l'égalité* à urbaplan. L'entreprise, spécialisée dans l'urbanisme et la construction et basée à Lausanne, compte plus d'une cinquantaine de personnes salariées et déploie ses activités à travers le pays et à l'international. Remis pour la première fois, ce prix honorifique distingue les PME du canton de Vaud mettant en œuvre des mesures concrètes, notamment en matière de conciliation entre vie professionnelle et vie privée, de rémunération et de promotion de carrières féminines.

L'entreprise lauréate urbaplan s'est particulièrement démarquée par son action contribuant à créer un environnement de travail respectueux et équitable pour l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs. La promotion des jeunes talents, la quasi-parité au sein de la direction et du conseil d'administration, la formation des ressources humaines sur les biais cognitifs, la complémentarité des mesures en vigueur ou encore l'existence d'un suivi régulier avec des indicateurs de qualité font partie des mesures mises en place par l'entreprise.

« En décernant ce prix, nous souhaitons saluer l'engagement concret d'urbaplan et encourager d'autres entreprises vaudoises à suivre cet exemple », a souligné Fanny Oberson Gross, présidente du jury du *Prix vaudois PME – Agir pour l'égalité*. De son côté, Isabelle Moret, conseillère d'État chargée de l'égalité, s'est réjouie de cette distinction : « *Le changement est en marche au sein des entreprises qui ont bien*

compris que l'égalité des femmes et des hommes bénéficie à l'ensemble de leurs collaboratrices et collaborateurs ainsi qu'à leur compétitivité économique ». À travers ce prix, le canton de Vaudréaffirme sa volonté de promouvoir des conditions de travail favorables à l'égalité sur l'ensemble du territoire cantonal.

À propos du Prix vaudois PME – Agir pour l'égalité

Le nouveau *Prix vaudois PME – Agir pour l'égalité* valorise les contributions concrètes des PME vaudoises en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans le canton de Vaud. Créé par la Commission cantonale consultative de l'égalité, il sera décerné tous les deux ans. Ce Prix s'inscrit dans la politique cantonale de promotion de l'égalité et de lutte contre les discriminations.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 11 juin 2026

Fanny Oberson Gross, présidente du Jury du Prix vaudois PME – Agir pour l'égalité, directrice adjointe de la Chambre vaudoise du commerce et de l'Industrie (CVCI)
DEIEP, Maribel Rodriguez, présidente de la Commission cantonale consultative de l'égalité - cheffe du Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes
Magali Zuercher, membre de la direction et présidente du conseil d'administration, urbaplan SA - lauréate du Prix vaudois PME – Agir pour l'égalité